

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****TRIPOLE 16 - TRIPOLE
16C**

Electrodes décahexapolaires pour système implantable de neurostimulation médullaire

Avis de radiation

LPPR

Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé le 20 janvier 2026

Faisant suite à l'examen du 20 janvier 2026, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 20 janvier 2026

Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale :

La Société ABBOTT MEDICAL FRANCE (France) informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de DM détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3482229	Neurostimulateur médullaire, ABBOTT, l'électrode decahexapolaire. La prise en charge est assurée pour les neurostimulateurs médullaires quadripolaires implantables rechargeables ou non rechargeables de la société ABBOTT MEDICAL France en conformité avec la compatibilité établie par le fabricant.	réf. 3219 réf. 3214

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

TRIPOLE 16 - TRIPOLE 16C, 20 janvier 2026

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr